

malade, attendaient patiemment l'agent mystérieux qui devait les guérir. En effet, Mesmer prétendait que la cuve était le réservoir où venait s'accumuler le magnétisme animal, la panacée par excellence, pour, de là, pénétrer dans le corps des malades et y apporter la santé. Mais d'où venait ce fluide? C'est ce que Mesmer ne put jamais expliquer d'une manière bien nette. Quoi qu'il en soit, afin d'en faciliter l'action, les malades communiquaient entre eux au moyen d'une longue corde, qui, partant du *baquet*, leur entourait le corps sans le serrer. Quelquefois aussi, ils formaient eux-mêmes une seconde chaîne conductrice, en se tenant mutuellement le pouce. De plus, pour qu'ils pussent entièrement participer à la communion magnétique, Mesmer les soumettait à des passes et à des attouchements. Il appuyait aussi, sur la partie de leur corps qui était occupée pour être le siège du mal, une baguette de fer qu'il tenait à la main et qui, entre autres propriétés, possédait celle de concentrer le fluide dans sa pointe et d'en rendre ainsi les émanations plus puissantes. Enfin, un harmonica était placé dans un des coins de la salle, et l'opérateur y faisait jouer différents airs sur des mouvements variés.

Les effets produits sur les malades rangés autour du *baquet* étaient des plus variables. Les uns, et c'était ordinairement le cas de ceux qu'on magnétisait pour la première fois, n'éprouvaient rien; chez les autres, l'action magnétique se manifestait par des éclats de rire, des bâillements, des frissons ou des sueurs. Enfin, ceux qui avaient déjà plus ou moins ressenti les influences du *baquet* étaient agités par des convulsions, qui duraient quelquefois jusqu'à trois heures, et qui toujours étaient d'une violence extrême. Ces convulsions, que Mesmer appelait des *crises*, étaient un peu longues à s'établir; mais, dès qu'un patient en avait une, les autres l'imitaient successivement. Les femmes y étaient beaucoup plus sujettes que les hommes. Elles commençaient par des gémissements douloureux, accompagnés de pleurs et entrecoupés de hoquets effrayants. Bientôt la respiration participait du râle, la face prenait un aspect cadavérique: la mort par suffocation paraissait prochaine. Tout à coup, par une sorte de réaction suprême, les malades se ranimaient, et alors, au milieu d'éclats de rire immodérés, on les voyait se jeter à terre, se relever, comme poussés par un ressort, se poursuivre, se repousser, enfin, se livrer, ainsi que des épergones, aux mouvements les plus singuliers et les plus divers. A ce moment, Mesmer saisissait les plus furieux à bras-le-corps et les emportait dans une pièce voisine, dite la *salle des crises* ou *l'enfer des convulsions*, dont les murs et le parquet, soigneusement matelassés et capitonnés, leur permettaient de se livrer à leurs ébats, sans pouvoir se blesser. Les crises étaient suivies d'un état de langueur et de rêverie, qui ne disparaissait qu'au bout de plusieurs heures. Quant aux effets curatifs résultant du traitement, les uns déclaraient n'avoir éprouvé aucun soulagement, tandis que les autres, et c'était toujours les sujets les plus nerveux, ceux qui avaient passé par la *salle des crises*, affirmaient que, grâce au bienfaisant *baquet*, leurs maladies avaient disparu comme par enchantement.

Mesmer expérimenta d'abord le *baquet* dans un hôtel de la place Vendôme. Il y avait monté quatre appareils: trois pour les riches, où il opérât lui-même, et le quatrième pour les pauvres, où il se faisait remplacer par son valet. Mais bientôt l'affluence devint si grande, qu'il se vit obligé de transporter son établissement dans le quartier Montmartre, à l'hôtel Bullion, dont il fit une clinique des plus somptueuses. Enfin, voulant mettre sa panacée à la portée de ceux des indigents qui ne pouvaient trouver place autour de son *baquet* des pauvres, il disposa de ses propres mains, sur le boulevard, à l'extrémité de la rue de Bondy, un arbre qui put en tenir lieu, et l'on vit des milliers de malades venir s'attacher à cet arbre et en attendre, avec une foi stupide, la guérison de leurs maux.

Cependant, les succès de Mesmer finirent par lui créer des concurrents. Une foule d'imitateurs, croyant avoir deviné son secret ou s'en rapportant à des insinuations de valets, se mirent à magnétiser et trouvèrent des châtiments. D'autres, moins ambitieux, se contentèrent d'avoir chez eux de petits *baquets* pour leur usage personnel. La manie des *baquets* devint alors aussi générale que l'est devenue de nos jours celle des tables tournantes. Cette fièvre dura jusqu'en 1785; mais, dans les derniers temps, sauf quelques fanatiques, on ne croyait plus au *baquet*. Un revirement des plus complets s'était fait à ce sujet dans l'opinion publique. Aussi Mesmer quitta-t-il la France au milieu de l'indignation générale, oubliant, dit-on, d'emporter son *baquet*, mais non la somme énorme que ses jongleries lui avaient procurée. Cette circonstance ne passa pas inaperçue, et ce fut pour y faire allusion qu'on lança, d'une fenêtre des Tuileries, une figure aérostique, appelée le *Vendangeur*, et dont la tête était chargée d'une espèce de cuvier, sur lequel on lisait, en lettres couleur de feu, les mots: *Adieu, BAQUET, vendanges sont faites*. V. MAGNÉTISME ANIMAL.

BAQUETAGE s. m. (ba-ke-ta-je — rad. *baquet*.) Action de baqueter.

BAQUETER v. a. ou tr. (ba-ke-té — rad. *baquet*.) Double le *t* devant une syllabe muette: Je *baquette*; tu *baquetteras*. Hortie.

Puiser dans un baquet, au moyen d'une pelle ou d'une écope: *BAQUETER de l'eau*. V. mot.

BAQUETTES s. f. pl. (ba-kè-te.) Tenaillles à tirer les fils métalliques à la filière.

BAQUETURES s. f. pl. (ba-ke-tu-re — rad. *baquet*.) Vin recueilli dans un baquet placé au-dessous des bouteilles à remplir: *Mettre les BAQUETURES en bouteilles*.

BAQUI ABD-EL-BAQUI, célèbre poète lyrique turc, né l'an 993 de l'hégire. Il était fils d'un muezzin de la mosquée du sultan Mohammed, à Constantinople, et il abandonna la profession de sellier pour s'adonner tout entier à l'étude. Il parcourut une carrière brillante, malgré l'opposition de quelques envieux, et mourut l'an 1599 de notre ère, après avoir occupé trois fois la charge de grand juge de Roumélie. Outre son *divan*, qui est fort estimé, il a laissé une traduction de l'*Almevâhî eddînî*, légende sur le prophète, écrite par le cheik Kastelani, qu'il intitula *Maalim al-ahkin*. Il a aussi traduit un autre ouvrage, *Fazâilî dîhâd* (des avantages de la guerre sainte), et écrit une *Histoire de La Mecque*.

Les chefs-d'œuvre des anciens poètes font briller le miroir du cœur, dit Nâbi Effendi dans ses conseils à son fils: parmi les Turcs, distingue Baqui et Nefî.

BAQUIER s. m. (ba-kié.) Comm. Coton grossier de Smyrne.

BAQUOIS s. m. (ba-koï.) Bot. Genre de plantes monocotylédones, type de la famille des pandanées: Le *baquois odorant* abonde dans l'Inde, d'où il a été apporté en Egypte. (Thiébaud de Berneaud.)

— **Encycl.** Les *baquois* sont de grands végétaux dont le port rappelle à la fois celui du palmier et de l'ananas, ce dernier élevé à de grandes proportions. Ils ont reçu des botanistes le nom générique de *pandanus*, qui a lui-même donné son nom à la famille des pandanées. Ils parviennent rarement à la taille d'un arbre, et présentent, à un très-haut degré, le curieux phénomène de racines aériennes naissant sur la tige et descendant vers le sol comme des cordes. Parfois même la tige, qui va en diminuant de grosseur du sommet vers la base, est tellement grêle quand elle arrive au niveau du sol, que le végétal est comme porté en l'air par ses racines. On comprend qu'alors il peut difficilement se soutenir. Dans les massifs, les *baquois* se servent d'appui réciproque, tandis que ceux qui sont cultivés à l'état isolé dans nos serres, doivent être soutenus artificiellement. Les feuilles, longues, étroites, roides, sont souvent disposées en spirale à la partie supérieure de la tige ou *stipe*. Les fleurs sont dioïques, les mâles et les femelles se trouvant placées sur des pieds différents. Les fruits sont des drupes fibreuses, pyramidaux, formant par leur réunion une sorte de cône analogue, du moins comme aspect extérieur, à celui des pins. Les fleurs sont très-odorantes.

Les *baquois* habitent les Indes, l'Arabie, les îles de la mer du Sud. L'espèce la plus remarquable est le *baquois comestible* (*pandanus edulis*), qui croît à Madagascar. L'odeur de ses fleurs est un peu forte, et ses fruits sont alimentaires. Cette espèce paraît présenter plusieurs variétés, parmi lesquelles on cite surtout le *baquois humide* (*pandanus humilis*), qui habite les Moluques; on mange ses bourgeons terminaux, comme ceux de l'arec ou chou-palmiste.

Le *baquois odorant* (*pandanus odoratissimus*) est très-remarquable par ses racines aériennes, qui le soutiennent au-dessus du sol comme autant d'arcs-boutants. C'est l'espèce dont les fleurs sont les plus odorantes et les plus recherchées, soit pour la parure des femmes, soit pour l'ornement des habitations. C'est aussi celle dont on emploie le plus fréquemment les feuilles, séchées et fendues, pour faire des nattes grossières sur lesquelles on fait sécher le café; on en fabrique aussi des sacs très-solides, qui servent à emballer le café, le sucre et d'autres denrées de l'Inde.

Ces espèces, de même que le *baquois sauvage* (*pandanus sylvestris*) et quelques autres, sont souvent cultivées dans nos serres chaudes, qu'elles contribuent à orner.

BAQUOUC s. m. (ba-kouk.) Ornith. Nom vulgaire de la bergeronnette lavandière.

BAQUOY (Maurice), graveur français, né vers 1680, mort en 1747. Il a travaillé à Paris de 1710 à 1740. Il a gravé au burin divers sujets pour des livres, entre autres un frontispice, d'après Séb. Leclerc, pour une *Histoire romaine*; deux vignettes d'après les dessins de F. Boucher, pour l'*Histoire de France* du P. Daniel; trois planches pour l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés* de D. Boullart; une *Vue de la fontaine de l'Obélisque* du parc de Versailles, etc.

BAQUOY (Jean-Charles), graveur français, fils du précédent, né à Paris en 1721, mort en 1777. Il a gravé au burin et à l'eau-forte un grand nombre de planches, de vignettes, de culs-de-lampe pour divers ouvrages, notamment: soixante-neuf planches d'oiseaux, d'après P. Sonnerat, et de quadrupèdes, d'après J. de Sève, pour l'*Histoire naturelle* de Buffon (Paris, Imprimerie royale, in-4°); deux planches pour un *Traité des feux d'artifice* (in-8°, 1747); des vignettes pour les *Aventures de Télémaque*, d'après A. Humbiot, pour les *Fables de La Fontaine*, d'après J.-B. Ou-

dry (4 vol. petit in-fol., 1755); pour les *Contes de La Fontaine*; pour la *Peinture*, poème de Lemierre, d'après Cochin; pour les *Saisons*, de Thompson (Paris, 1759, petit in-8°); etc. On lui doit aussi plusieurs estampes détachées: les *Baigneuses* et les *Laveuses*, d'après J. Vernet; la *Itine*, d'après Watteau; *Erato*, d'après F. Boucher; la *Prairie*, d'après P. Potter; le *Coup de l'étrier*, d'après P. Wouwerman; le *Contrat de mariage*, d'après J. Steen; le *Christ en croix*, d'après C. Bloemaert; une *Allégorie sur le mariage du Dauphin* (Louis XV), d'après J. de Sève; divers sujets de genre, d'après J.-B. Bérard; un *Combat naval*, d'après P.-D. Martin; quelques portraits, entre autres celui de don Henrique, infant de Portugal; une *Vue de la Bourse de Nantes*, etc. Il signait: C. Baquoy.

BAQUOY (Pierre-Charles), graveur français, fils et élève du précédent, né à Paris en 1759, mort en 1829. Il a été, pendant quatorze ans, professeur de dessin au collège de La Marche. Comme son père et son aïeul, il a gravé au burin une foule de planches et de vignettes pour des livres; entre autres, pour les *Œuvres de Voltaire* (édition de Beaumarchais, 1784-1789); pour la *Chauvière indienne* et *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre; pour les *Œuvres de Gessner*, d'après Le Barbier; pour les *Œuvres de Delille*; pour le *Musée français* (savoir *Saint Jean-Baptiste* et *Jésus*, d'après le Guide; la *Mort d'Adonis*, d'après Poussin; la *Maladie d'Antiochus*, d'après Gérard de Lairese; *Diane*, d'après l'antique); pour le *Journal des Dames* et des *Modes* (publié par de la Mésangère). Ses principales estampes détachées sont: la *Vierge au linge*, d'après Raphaël; *Saint Germain et saint Protas*, d'après Le Sueur; *Saint Vincent de Paul*, *Frédéric et Voltaire*, d'après Monsiau; une copie de la *Sainte Geneviève*, gravée par Baléchou; divers portraits, parmi lesquels celui de Lekain, d'après J.-B. Le Noir; de Fénelon, d'après Ev. Fragonard; de J.-J. Rousseau, d'après Bertaux, 1777. Il signait P. Baquoy ou P. B. — Deux de ses filles, Angélique-Rosalie-Adèle BAQUOY, née à Paris en 1796, et Louise-Sébastien-Henriette BAQUOY, née à Paris en 1792, ont suivi la même carrière: la première a gravé des vignettes, d'après A. Devéria, pour une édition des *Œuvres de Gresset*; la seconde, l'*Évanouissement de la Vierge*, d'après Annibal Carrache; *Cyparisse*, d'après Albrier; 4 vignettes pour le *Musée Philol.*; 7 vignettes, d'après Chasselat, pour les *Œuvres de Voltaire*, etc.

BAR ou **BARS** s. m. (bar). Ichtyol. Genre de poissons acanthoptérygiens, voisin des perches: Le *bars* est un poisson de mer très-recherché. (A. Richard.)

— Blas. Poisson que l'on représente légèrement courbé, de profil et posé en pal: Famille Marchins: d'argent, au *bar* de gueules.

— **Encycl.** Les bars appartiennent à l'ordre des poissons acanthoptérygiens et à la famille des percoides. Longtemps confondus avec les perches, ils s'en distinguent par des opercules écaillés, terminés par deux épines. Le *bar commun* (*perca labrax* de Linné, *labrax lupus* de Cuvier), appelé aussi loup, loup de nier, loubine, lubin, etc., est un grand poisson, dont la taille dépasse souvent un mètre. Son dos est d'un noir bleuâtre, piqué de noir; le ventre, d'un blanc glacé de bleuâtre, taché de bleu; son corps est oblong et couvert d'écaillés dures et rudes au toucher, de moyenne grandeur, serrées entre elles et adhérant fortement à la peau. Les petits sont appelés *lupassons*. Le *bar* habite les mers et les fleuves de l'Europe méridionale. Il se tient ordinairement dans la mer; mais, à l'approche du printemps, il cherche à remonter dans les eaux douces, et pénètre en grandes troupes dans les étangs, pour y frayer. Dans le mois de septembre, il se dirige de nouveau vers la mer. Les anciens estimaient beaucoup ce poisson; ils lui avaient donné le nom de *lupus*, loup, à cause de sa voracité. D'après Pline, les meilleurs loupes étaient ceux qu'on avait pris dans le Tibre, entre les ponts; les gourmets de Rome se vantaient même de reconnaître, au goût, si un loup marin avait été pêché en pleine mer, ou à l'embouchure du Tibre, ou entre les ponts. Horace, dans une de ses satires, tourne en ridicule ce puéril raffinement. Aujourd'hui, on préfère avec raison les *bars* pêchés en pleine mer; ceux qu'on pêche dans les fleuves, surtout dans les eaux vaseuses, sont les moins recherchés. En général, la qualité diminue à mesure que le poisson s'éloigne de la mer. On pêche le *bar* au moyen d'un filet en nappe, dont le milieu forme une espèce de poche, et que l'on tend verticalement sur trois perches disposées en triangle, dont deux maintiennent le filet par les extrémités et la troisième par le milieu; on oppose l'ouverture du filet au courant de l'eau.

BAR. Philol. Mot persan qui signifie *pays* et qui entre dans la composition des noms d'un certain nombre de contrées, telles que *Indobar*, le pays des Indous (l'Inde); *Zenibar*, le pays des Zenghs, dont nous avons fait Zanguebar, sur la côte orientale de l'Afrique; *Malabar*, pays des Malais; *Roudbar*, pays des rivières, etc. Mot syriaque qui signifie *fil*, et qui, ainsi que *ben* en arabe et en hébreu, entre dans la composition d'un grand nombre de noms propres. *Barkefa*, fils de Céphas; *Barjesu*, fils de Jésus; *Barkebe* ou *Bar-*

kokba, fils de l'étoile, chef de la révolte juive sous l'empereur Adrien, et dont, après sa défaite, on changea le nom en celui de *Dar-cokheba*, le fils du mensonge, l'imposteur, etc. Dans les langues germaniques, suffixe qui, joint à un radical, sert généralement à former des adjectifs indiquant la production. Il joue à peu près le même rôle que la terminaison *ger* en latin (de *gerere*) dans *armiger*, *claviger*, etc., ou, plus exactement, que la terminaison *fer*, dans *lucifer*, *fructifer*, etc. Ainsi on dit, en allemand par exemple, *fruchtbar*, qui porte des fruits (comparé *fructifer*); *trinkbar*, potable; *essbar*, comestible, etc. Cette racine *bar* est identique à la racine *fer*; elles dérivent toutes deux d'un radical commun, ayant le sens de porter, et que l'on retrouve sous plusieurs formes dérivées dans le latin *ferre* et le grec *phéro*, dans l'allemand *baeren*, employé dans *gebären*, enfanter; *geburt*, naissance, portée, etc.; et sous une de ses formes primitives dans le persan *burden*, porter (impératif *ber*), *avurden*, apporter, etc.

BAR ou **BARD** s. m. (bar — Ce mot, dont on retrouve la racine dans l'anglais, le saxon, l'allemand, le hollandais, le danois, le suédois, le gothique et l'islandais, vient du tudesque *baran*, *bareen*, porter. Il désignait primitivement une civière dont on se servait autrefois sur les ports pour décharger les bateaux, d'où sont venus les mots *bardeur*, *débardeur*, *débardeur*, etc.). Civière dont on se sert pour transporter des matériaux dans les chantiers de construction.

— *Bar à pots*, Civière de verrier, dans laquelle on transporte les pots ou creusets pour la fonte du verre.

BAR s. m. (bar — du gr. *barus*, lourd). Métrol. Nom que l'on avait donné, dans le premier projet de système métrique, à un poids de 1,000 kilo. Poids de 198 kilo. environ, usité sur la côte de Comorand. On dit aussi *BARBAR* dans ce dernier sens.

BAR (Le), ch.-l. de cant. (Alpes-Maritimes), arrond. de Grasse; pop. aggl. 1,265 hab. — pop. tot. 1,629.

BAR, rivière de France (Ardennes), affluent gauche de la Meuse près de Donchery, prend sa source près du village de Busancy; cours 65 kil., navigable et se continuant avec le canal des Ardennes. Ville de l'Indoustain anglais, présidence du Bengale, à 32 kil. N.-E. de Bahar, sur la rive droite du Gange; 26,000 h. — Commerce important. *BAR* (comté de). V. BARROIS.

BAR, ville de Pologne, située en Podolie, à 70 k. N. de Mohilew, sur la Row, 3,000 hab. Anciennement on l'appelait Row, mais en 1540 elle reçut le nom de Bar, qui lui fut donné par la reine Sforzia, femme du roi Sigismond I^{er}, en souvenir de la ville de Bari, en Italie, où cette princesse était née. Cette ville subit différents changements entre les années 1452 et 1768, dans les guerres contre les Tatars, les Turcs, les Moscovites; mais son titre à la célébrité est dû à la formation de la confédération qui commença le 29 février 1768, et ne se termina qu'en 1771.

Les abus et les tyrannies des Moscovites devinrent tels, que l'évêque Krasinski, les Pulaski, les Potoki et plusieurs autres illustres citoyens durent recourir aux armes pour expulser leurs ennemis. Les Polonais luttèrent près de cinq ans. Dans ce laps de temps, la Turquie, embrassant la cause de la Pologne, soutint contre la Russie une longue guerre, et la France, empêchée par l'Angleterre et par l'Autriche, ne put pas porter un secours efficace aux Polonais. L'Autriche, qui d'abord avait favorisé les projets des confédérés, fut la première à les abandonner, et s'unir aux Moscovites et aux Prussiens pour accomplir, en 1772, le premier démembrement de la Pologne, dont les funestes conséquences pèsent encore (1866) sur l'Europe entière.

Les péripéties de cette lutte polonaise sont pleines d'intérêt; mais il n'est pas possible de les relater ici, parce que l'espace nous manque: nous nous bornons donc à citer le remarquable passage suivant, que J.-J. Rousseau consacra à cette confédération dans son ouvrage sur la Pologne, écrit en 1772: « Il est certain que la confédération de Bar a sauvé la patrie expirante. Il faut graver cette grande époque en caractères sacrés dans tous les cœurs polonais. Je voudrais qu'on érigeât un monument à sa mémoire, qu'on y mit les noms de tous les confédérés, même de ceux qui, dans la suite, auraient pu trahir la cause commune; une si grande action doit effacer les fautes de toute la vie; qu'on institue une solennité périodique pour la célébrer tous les dix ans, avec une pompe non brillante et frivole, mais simple, fière et républicaine; qu'on y fit dignement, mais sans emphase, l'éloge de ces vertueux citoyens qui ont eu l'honneur de souffrir pour la patrie dans les fers de l'ennemi; qu'on accordât même à leurs familles quelque privilège honorifique, qui rappelât toujours ce beau souvenir aux yeux du public. Je ne voudrais pas pourtant qu'on se permit, dans ces solennités, aucune invective contre les Russes, ni même qu'on en parlât. Ce serait trop les honorer. Ce silence, le souvenir de leur barbarie et l'éloge de ceux qui leur ont résisté, diront d'eux tout ce qu'il en faut dire; vous devez trop les mépriser pour les haïr. »